



FORMATION
CERTIFIANTE

éligible
CPF

FORMATION
INSCRITE AU
RNCP

AFPI-ITIBANOR

UIMM

PÔLE FORMATION

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Opérateur (trice) en Maintenance Industrielle*

* Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

L'opérateur(trice) en maintenance industrielle réalise les opérations de maintenance sur tout ou partie d'équipements industriels. Il ou elle doit être capable de :

- Pré-diagnostiquer un dysfonctionnement
- Organiser son intervention
- Remplacer par échange standard des organes ou composants mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques
- Réaliser des opérations de maintenance de niveau 2 à 3 (AFNOR) à caractère préventif, systématique ou conditionnel
- Détecter des améliorations possibles
- Conseiller techniquement les utilisateurs
- Rendre compte de son intervention et des suites éventuelles à donner

Ses missions sont :

- La préparation d'interventions de maintenance
- La réalisation de pré-diagnostic simple sur des équipements pluri-technologiques
- Les contrôles et les mesures préventifs sur des sous-ensembles fonctionnels
- Les remplacements et échanges standards de sous-ensembles fonctionnels mécaniques hydrauliques ou pneumatiques
- La communication technique avec les utilisateurs et les responsables

Public

- Salariés dans le cadre de la formation continue
- Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- Jeunes diplômés

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE 02 31 46 77 05
fgenevieve@fibn.fr

Programme

- Electrotechnique
- Pneumatique
- Automatismes
- Mécanique
- Régulation
- Politique de maintenance – organisations - indicateurs
- Méthodologie de dépannage
- Prévention - Sécurité – Environnement
- Amélioration continue
- Conduite de projet et Préparation à la certification

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Personnes ayant eu une première expérience industrielle dans la production et l'entretien des machines .

Prise en charge

Contrat de professionnalisation
(-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CPF, CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM-CQPI Opérateur en Maintenance Industrielle - n° 0021

Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles